

LE MADAWASKA

Le No d'imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON N.B. 13 Octobre 1922

A. J. LEBLANC, Administrateur

L'Armistice

L'Armistice entre les Nations alliées et les Turcs a été signé mardi dernier. Voilà qui met fin à tout danger de guerre de ce côté.

Il nous serait peut-être à propos de demander qui a eu raison ; ceux qui se sont emballés dès les premiers bruits, ou ceux qui ont réfléchi.

Toutefois s'il y avait eu à la tête du Canada et des autres Dominions des Impérialistes du genre de M. Meighen, il est tout probable que les choses auraient tourné autrement. Les financiers, amis de Lloyd George, sentant derrière eux l'appui des Dominions, auraient fait tout leur possible pour lancer l'Angleterre dans un autre conflit, car leur politique de guerre y voyait des avantages considérables pour leur commerce dans l'Orient.

Cette guerre aurait été un fardeau pour les Dominions, lesquels se sentent déjà écrasés sous le poids des impôts, et elle aurait compromis pour longtemps leur avenir.

Les faits qui viennent d'arriver nous mettent à même de juger la politique de l'Angleterre, et nous sommes aussi à même de conclure que les choses ne sont pas passées comme elle l'aurait voulu.

La forte opposition que cette politique a suscitée en Angleterre même, a aidé nos hommes publics à ouvrir les yeux avant de lancer le pays dans une entreprise qui pouvait lui être funeste. D'ailleurs il aurait fallu être aveuglé par l'Impérialisme pour ne pas voir clair, surtout quand M. Asquith disait lui-même en parlant des gouvernements des Dominions qu'ils avaient été sages en demandant, avant de lancer leur pays dans une autre guerre, plus d'informations au sujet du motif pour lequel il fallait combattre.

Les tireurs de ficelle en Angleterre ont donc pour une fois manqué leur coup. Les colonies, au lieu de s'exécuter cette fois-ci, ont montré à l'Angleterre qu'elles ne gouvernent pas toujours ses plans.

A. C.

EN COURS D'ASSISE

M. J. Gagné a gain de cause

Reclamation Je \$391.00—Cette Cause D'Incendie. Cause Contre le C. N. R.—Thomas Ouellette est acquitté

Jos Brossard vs J. Gagné

Le cause de Jos Brossard marchand de chevaux de Montréal contre Jos Gagné de Grand Falls s'est instruite en cours d'assises lundi et mardi dernier. Le demandeur exigeait le paiement d'une jument qu'il avait vendue au défendeur, et celui-ci alléguait que le demandeur n'avait pas rempli ses conditions qui étaient de mettre cette jument dans un compartiment séparé des autres chevaux. La jument avait été blessée, et mourut quelques jours plus tard.

Mtres J. E. Michand et A. J. Dionne occupent pour le demandeur, et Mtro M. D. Cormier pour le défendeur.

Les jurés donneront gain de cause sur tous les points au défendeur.

Couronne vs Thomas Ouellette. Cette cause dont nous parlions la semaine dernière, dont l'enquête était s'instruire au moment où nous allions sous presse, a été renvoyée, le Grand Jury ayant trouvé "No Bill".

William Cyr vs La Cie Fraser. Ce procès enregistré pour cette session a été remis après le consentement des avocats intéressés, au mois de Mars prochain. Le demandeur alléguait que l'incendie de Baker Brook le printemps dernier avait été allumé par la négligence des employés de cette compagnie.

Maxime Ouellette vs C. N. R. Cette cause qui s'instruit aujourd'hui provient d'un accident arri-

vé le 4 juillet 1921 d'une collision entre un m. teur à gasoline conduit par E. Wortman employé du C. N. R. et l'automobile du demandeur.

La cas a été renvoyé au juré, Mtres Pius Michand et A. J. Dionne occupent pour le demandeur, Mtro Jones pour le défendeur

Grand Falls

Melle Ludivine Bong doit nous laisser prochainement pour aller suivre un cours de Garle-Malade.

Tous les marchands sont en vente à Grand Falls; cela veut dire que le temps devient meilleur.

M. Elzear Guimond, charretier doit nous quitter prochainement pour aller s'établir à Edmundston. Il a acheté le roulet de M. Jos Agdet de cette ville.

Il y a eu, dimanche soir une grande assemblée des Chevaliers de Colomb à leur salle. M. Dunn leur a fait une belle grande conférence.

M. J. S. Powers a fait réparer sa maison dernièrement. Il y a fait ajouter une belle galerie, ce qui lui donne un aspect tout à fait joli.

AVIS AUX PARENTS

Des rapports mensuels signés par l'instituteur ou l'institutrice sont donnés à chaque élève de l'école d'Edmundston pas plus tard que le 10 de chaque mois. Ces rapports devront être remis par les parents et signés de l'élève pour que celui-ci le remettre à son maître ou maîtresse. Les parents sont priés de faire bien attention à ces rapports, et s'ils ne le reçoivent pas le 10 du mois, de bien vouloir en donner avis au Principal.

(Signé) Calixte Savoie, Principal.

St-Basile, N.B.

de notre correspondant

Vendredi dernier le R. V. M. L. A. Martin Père curé de la paroisse de Clair N. B. conduisait au Couvent de St-Basile, au noviciat des Soeurs sa sœur Melle Christine Martin, qui fit son entrée comme postulante vers deux heures de l'après-midi avec sa compagne Melle Irène Martin Institutrice. Leur "Veni Creator" fut chanté samedi à la messe en présence d'une foule de parents et d'amis. C'est donc une grande fête au Noviciat pour les autres postulantes d'en voir d'autres et surtout deux à la fois. Samedi prochain le Noviciat sera encore en fête parce que deux des postulantes deviendront professe et une troisième prendra le Saint Habit en ce jour là. La cérémonie religieuse sera à 7 1/2 heures et présidée par le Grandeur Mgr. Chiasson évêque de diocèse. Les Révérendes Soeurs Ste. Vincent Ferrier (née Régina Morneault) et Ste. Desjardins (née Anne F. Cyr) feront profession et Rvde. Scour Roy (née Madeleine Roy) prendra le Saint Habit. Les deux nouvelles postulantes, que je viens de mentionner plus haut ont pris les noms de Sr. Laferte (Christine Martin) et Sr. Ladauversière (Irène Martin). Quelle belle et Sublime Vocation pour qui y sont appelés.

Dimanche dernier étaient de passage ici M. et Mde Adolphe Martin de St-André. Dans l'après-midi après être venu saluer, en passant, leur sœur la Rvde Sr. Laferte et aussi leur intime amie, Sr. Ladauversière ils prirent le chemin de St-André amenant avec eux M. et Mde Hubade Martin et Mde Joseph Cyr qui tous se rendaient pour l'exhibition.

Se Grandeur Mgr Chiasson notre Evêque est attendu ici ce soir mercredi. Il passera quelques jours parmi nous, c'est à dire au Couvent dans l'intérêt de ses affaires ecclésiastiques.

On demandait de la pluie, de tous côtés parce que l'eau était manquée dans bien des maisons. Plusieurs sont déjà fort contents parce que l'eau est revenue dans leurs puits. Espérons qu'il en sera ainsi des autres. Les cultivateurs vont pouvoir faire leurs labours.

Un mariage des plus fashionable fut célébré samedi matin à 9 heures alors que M. Vital N. Martin conyolait en seconde nocé avec Mde Vve Michel F. Martin. La cérémonie fut grandiose et très impressionnante. L'assistance était fort rare, cependant Mgr L. N. Dugal officiait. Les témoins étaient M. M. Colme Cyr et Aurèle Dionne. Après la cérémonie l'heureux couple partit pour un voyage à St-Hilaire, où ils passeront le saint jour du dimanche en même temps que s'écoulera leur lune de miel. Nos meilleurs vœux les accompagnent.

Clovis Lavoie fils de Fred Lavoie qui a été opéré pour l'appendicite, ici à l'hôpital de St-Basile, est maintenant en train de se rétablir. Espérons qu'il sera bientôt en pleine convalescence.

Le R. V. M. A. H. Long notre vicaire est actuellement à l'hôpital. On rapporte qu'il prend déjà de mieux en mieux. Faisons des vœux pour sa guérison. Dimanche dernier, comme le vicaire était malade à l'hôpital, Mgr Dugal ayant été à la mission de la Rivière Verte, nous avons eu pour chanter la messe paroissiale le R. V. M. C. Nadeau aumônier du

peuvent, qui nous a fait en magnifiques sermons sur l'évangile du jour et aussi sur les péchés intérieurs. Il a su se faire apprécier et il se fait à désirer que ses sages conseils soient mis en pratique.

Le meilleur Tonic est ELEXIR VIGOL. En vente partout.

ÉCOLE DU SOIR

L'ouverture se fera pour les classes Anglaise et Française le 16 courant, et le 17 courant sera l'ouverture de la classe de couture, à 7.30 P. M. Appliquez aux Commissaires, J. B. Michand, W. R. Belyea, Leon R. Belanger.

AU VOL

Nous attirons spécialement l'attention des parents sur l'annonce que nous publions en première page sous le titre "Avis aux Parents". Chaque mois un rapport mensuel est donné à chaque élève montrant ses notes de classe, son assiduité, application etc. Il est de toute importance que les parents voient ce rapport afin de juger par eux-mêmes les progrès de leurs enfants.

Afin qu'il n'y ait pas de malentendus, les parents sont priés de veiller à ce que leurs enfants leur montrent ce rapport et de le signer afin que le maître ou la maîtresse puisse voir si ce rapport a réellement été montré aux parents par l'élève.

Il est donc de votre devoir de donner l'avis au plus tôt si vous ne l'avez pas reçu le ou avant le 10 de chaque mois, car quelquefois, un élève ayant de mauvaises notes pourrait facilement apposer la signature des parents et tromper ainsi le maître ou la maîtresse.

Donc, parents qui avez à cœur l'instruction de vos enfants, portez une attention spéciale à ces rapports et ne laissez jamais passer un mois sans le demander à votre enfant s'il ne vous l'a pas déjà montré.

DON'T UNDERSTAND!

Il y a quelques années le secrétaire du district d'école No. 2, paroisse de Madawaska envoyait, par erreur, à un contribuable de langue anglaise, un avis de taxe en français. Celui-ci ne perdit pas de temps: il prit son avis et le retourna au secrétaire endossé de ces mots "Don't Understand".

Il est à regretter que les contribuables de langue française n'en aient pas fait autant quand les avis leur ont été présentés en anglais cette année: c'eût été une bonne leçon pour ceux qui essaient de se fier de nous.

A. C.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social: MONTREAL
Capital autorisé \$5,000,000.00
Capital Payé et surplus \$4,500,000.00
113 succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Édouard.

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

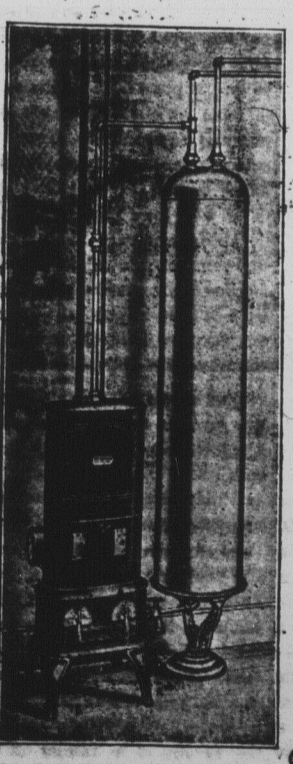
20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne. Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage
Succursale à Edmundston:
F. H. Bourgoin, gérant local.

HOTEL ST-ROCH QUEBEC, P. Q.

\$4.00, \$4.50 & \$5.00 PAR JOUR
PLAN AMERICAIN
150 chambres } Avec toutes les améliorations modernes.
50 " avec bain }
AU CENTRE DE LA VILLE
Carre Jacques Cartier & 206 St-Joseph



Grand Assortiment d'Appareils Electriques modernes. Vous êtes cordialement invités à visiter nos accessoires Electriques etc., nos prix sont les plus bas. Grille pain Electrique \$4.50 à 6.50. Fer à repasser Electrique \$4.00 et 5.50. Evantails Electriques de \$12.50 et plus. Poêle de cuisine Electrique, Vibrateurs à message Electrique. Aussi nous avons un très belle assortiment de glacières nouveaux modèles. Assortiment complet de poêles à l'huile de deux, trois, et quatre feux. Boyeux pour arrosage en caoutchouc cordé de première qualité 1/2 pc. 18c. par pied 1/4 pc. 20c. par pied.



Chaudière Automatique McClary, pour l'eau.

Nous avons aussi une très belle ligne d'outils pour menuisier à des prix qui vous étonneront.

Poêle à l'huile automatique McClary

L. A. DUGAL
EDMUNDSTON, N. B.